



**ADMINISTRATION COMMUNALE DE TANDEL**

**Service Technique**

**B.P. 141**

**L-9202 DIEKIRCH**

**Tél : 803 803 - 25 / 621499000 Fax : 26804810 Email : technique@tandel.lu**

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

**RESPECTIVEMENT DECLARATION DE TRAVAUX**

Monsieur le Bourgmestre  
de la Commune de Tandel  
B.P. 141  
L-9202 DIEKIRCH

Par la présente je soussigné(e), \_\_\_\_\_,  
demeurant à (code postal et localité) \_\_\_\_\_  
rue et numéro \_\_\_\_\_

Tél. (privé): \_\_\_\_\_ .Tél. (bureau – mobile) : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

ai l'honneur de solliciter l'autorisation à bâtir requise pour la réalisation des travaux énumérés ci-dessous :

Construction nouvelle (maison d'habitation du type uni-familiale / bi-familiale / appartement, abris de jardin, annexe, garage, etc.) :

\_\_\_\_\_

Surface bâtie (longueur x profondeur) en m<sup>2</sup> : \_\_\_\_\_

Volume bâti (y compris cave, grenier, etc.) en m<sup>3</sup>: \_\_\_\_\_

Démolition

\_\_\_\_\_

Transformation

\_\_\_\_\_

Reconstruction partielle

\_\_\_\_\_

Installation d'un échafaudage pour des travaux de façade / de toiture :

\_\_\_\_\_

Confection d'une tranchée pour le raccord électricité, eau, canal, etc. :

\_\_\_\_\_

- Installation supplémentaire (ajout de lucarnes, antenne parabolique, etc.) :

\_\_\_\_\_

- Autre:

\_\_\_\_\_

à entreprendre sur un terrain sis à \_\_\_\_\_

au lieu-dit " \_\_\_\_\_ "

inscrit au cadastre de la commune de TANDEL (cadastre Bastendorf resp. Fouhren) :

section " \_\_\_\_ " de

\_\_\_\_\_

sous le(s) No. cadastral(aux) \_\_\_\_\_

rue et numéro : \_\_\_\_\_

Les travaux seront effectués par moi-même / l'entreprise :

\_\_\_\_\_

Le montant approximatif de la dépense s'élève à \_\_\_\_\_ €

Je déclare avoir pris connaissance du règlement sur les bâtisses de la Commune de Bastendorf resp. de la Commune de Fouhren.

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du demandeur :

Signature de l'architecte :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Veillez trouver ci-joint les documents suivants (en double exemplaires) :

- un plan cadastral récent à l'échelle 1/500;
- un plan de situation à l'échelle 1/500 (ou plus précis);
- des plans de construction à l'échelle 1/50;
- des indications concernant le volume et la surface bâtie;
- un certificat de l'ordre des architectes et ingénieurs-conseils;
- un certificat de l'isolation thermique (Wärmeschutznachweis);

le cas échéant (facultatif) :

- une copie de l'acte notarié par lequel le maître de l'ouvrage a acquis le terrain ;
- un devis estimatif de la construction projetée;
- un accord écrit entre les voisins concernés;
- une permission de cours d'eau
- une permission de voirie établie par le Ministère des Travaux Publics;
- une permission en vertu de loi du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, établie par le Ministère de l'Environnement.